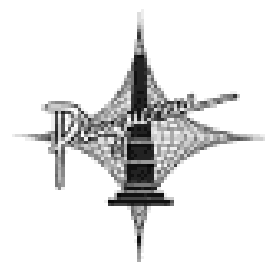


Projet de fonctionnement



UFEV



Sommaire

Sommaire	1
Description de l'accueil	1
l'équipe.....	1
Le public.....	1
Les locaux	1
Les activités dominantes	1
Le fonctionnement	2
Le rythme.....	2
L'organisation de la journée.....	2
L'accueil des enfants	2
Le repas	2
Le temps calme.....	3
Le temps de sieste	3
Le goûter.....	3
L'organisation des activités	4
Projets, activités, grands jeux, journées festives, sorties.....	4
L'aménagement des espaces	4
La posture de l'animateur/trice	5

DESCRIPTION DE L'ACCUEIL

l'équipe

L'équipe est dirigée par un directeur, Jean-Baptiste SAUVAGE, diplômé d'un BPJEPS et employé par l'UFCV.

L'équipe d'animation est quant à elle composée d'animateurs ou d'animatrices recrutés suivant les périodes. Elle est composée de 5 à 6 personnes.

Le public



L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans.

Les locaux

L'accueil de loisirs de Pleugueneuc est attenant à l'école de la commune. Il est conjointement utilisé par la garderie municipale et l'école.

Les salles d'activités sont aménagés de sorte que les enfants circulent librement dans des espaces qui donnent envie d'agir (une salle créa, une salle jeux autonome et une salle labo). Les enfants peuvent être amené à utiliser le soccer ou la salle de motricité avec les animateurs/trices.

Les activités dominantes

A l'accueil de loisirs de Pleugueneuc chaque enfant est libre d'aller jouer dans l'espace qu'il veut :

- Dans **la salle créa**, pour y faire des ateliers d'arts plastiques, dessiner, bricoler, etc.
- Dans **la salle de jeux**, pour jouer à la poupée, faire des legos, jouer au Kapla, aux figurines, etc.
- Dans **la salle labo**, pour y faire de la cuisine et jouer au petit scientifique.
- Dans **la cour**, pour y faire des jeux, du sport, du vélo, etc

Les animateurs/trices font vivre ces espaces en proposant des activités et en aidant les enfants à réaliser leurs propres projets.

Les enfants ont donc la possibilité de jouer librement et disposent d'espaces et de matériel pour mettre en œuvre leurs idées, envies, projets. Les animateurs/trices leur apportent leur soutien et les guident si besoin.

Par ailleurs ils sont invités à découvrir, pratiquer et développer des activités variées quotidiennement (créatives, physiques et sportives, culturelles...). Des animations « évènementielles » peuvent être organisées en complément de ces activités : sorties, grands jeux, temps forts, journées festives...

Des stages thématiques peuvent également être proposés durant les vacances (ex : cirque, radio, BD, modelage, sciences, nature...).

LE FONCTIONNEMENT

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 7h15 à 19h00, en journée complète ou en demi-journée avec ou sans repas. L'accueil des enfants peut se faire sur les temps suivants :

- Matin : 7h15 – 9h00
- Midi : 11h50 – 12h00 et 13h30 – 14h00
- Soir : 16h30 – 19h00

Le rythme

Les animateurs/trices ont pour missions d'organiser des journées où l'enfant peut vivre une journée de loisirs à son rythme, en toute tranquillité. L'enfant doit pouvoir grandir à son rythme avec ses copains, découvrir et partager des expériences enrichissantes, échanger avec les enfants et les adultes et construire ses vacances.

Toute la journée les enfants sont mélangés et peuvent interagir avec des plus petits ou des plus grands. Ainsi les plus petits apprennent des plus grands, et les plus grands sont valorisés, responsabilisés. Des groupes d'âge peuvent néanmoins être formés pour des questions pratiques sur certaines sorties ou activités.

L'organisation de la journée

Tout au long de la journée et dès son arrivée, l'enfant est libre d'aller dans l'espace qu'il souhaite et de choisir son activité. Il peut aller jouer librement dans un coin aménagé ou participer à une activité proposée par un(e) animateur/trice. Il peut aussi proposer son idée d'activité à un(e) animateur/trice qui l'accompagnera dans la mise en place et la réalisation de celle-ci.

L'accueil des enfants

Un(e) animateur/trice est présent lors des temps d'accueil afin de pointer l'enfant, il ou elle est également là afin de guider l'enfant vers une activité ou un autre membre de l'équipe. Il ou elle est aussi disponible pour répondre aux questions des familles et les envoyer vers le directeur si besoin.

Le repas



Les animateurs/trices mangent avec les enfants, les aident si besoins et discutent avec eux. Ils ou elles s'assurent également du bon déroulement du repas.

Le repas est un temps d'échange et d'interaction entre les enfants et l'équipe d'animation.

C'est également un temps pédagogique, l'équipe est là pour accompagner l'enfant dans l'apprentissage de l'autonomie à table. Les animateurs/trices favorisent également la découverte alimentaire en faisant goûter les enfants. En aucun cas ils ou elles ne les forcent.

Le temps calme

Un temps de calme généralisé est organisé dans la continuité du repas. Il doit permettre de se poser, de récupérer après une matinée bien remplie et de digérer tranquillement son repas, afin d'aborder la suite de la journée dans les meilleures conditions. Les animateurs/trices organisent ce temps en invitant à l'activité calme, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le temps de sieste



Après la cantine, les petits ainsi que les enfants qui le désirent iront à la sieste avec un(e) animateur/trice, après être passé aux toilettes, au moins pour se laver les mains et la bouche si nécessaire.

Une fois les enfants dans leur lit, l'animateur pourra leur lire une petite histoire pour faire descendre la tension ou passer une musique de relaxation. L'animateur/trice veillera sur les enfants pendant toute la durée du repos.

Le goûter

Le goûter est organisé en self, c'est-à-dire que les enfants peuvent à partir de 16h00 goûter quand ils le souhaitent. Les animateurs/trices invitent les enfants à goûter ce qui leur est proposé.

Les enfants peuvent participer à la mise en place du goûter et sont invités à débarrasser et donner de l'aide pour le nettoyage.

Un(e) animateur/trice passera à 16h15 dans les différents espaces pour vérifier que tous les enfants ont bien pris leur goûter.

L'ORGANISATION DES ACTIVITES

L'activité ne se résume pas simplement à une séance d'animation structurée, dans la limite d'un créneau horaire. Tout moment de la journée est sujet à découverte, apprentissage, jeu... et doit être considéré comme un temps d'activité.

Projets, activités, grands jeux, journées festives, sorties

Le centre est aménagé en libre circulation pour que les enfants puissent aller et venir en fonction de leur besoins et envies.

Les animateurs/trices peuvent proposer dans leurs espaces différents types d'activités :

- **Activité** : séance d'activité simple, qui se suffit à elle-même (ex : fabrication d'un mobile, créations en pâte à sel, jeu sportif, confection d'un gâteau...)
- **Projet** : Succession de séances d'activités pouvant s'étaler dans le temps et évoluer avec les envies des enfants (ex : découverte d'une culture, réappropriation d'un espace, création d'un spectacle, d'une production audiovisuelle, d'une exposition, organisation de rencontres sportives etc...)
- **Grand jeu** : moment d'animation qui rassemble (ex : chasse au trésor, olympiades, enquête policière, rallye photo, casino...)
- **Journée festive** : Chaque période pourra être clôturée par une grande fête (ex : spectacle, danse, exposition, jeux, pot, projection de photos et vidéos...)
- **Sortie** : Piscine, médiathèque, spectacle, en forêt, randonnée vélo, etc....

Plus spécifiquement, on distingue plusieurs modèles d'activités :

Activités autonomes : ce sont des activités mises en place où les enfants évoluent de façon libre mais structurée en petits groupes. A chaque atelier une affiche désignant l'atelier avec 2 à 5 consignes simples et précises sera affichée.

Ces ateliers permettront aux enfants d'expérimenter de nouvelles techniques et d'améliorer leurs connaissances. L'animateur/trice laisse l'enfant expérimenter et le guider si l'enfant en exprime le besoin.



Activités techniques : L'animateur apporte de nouvelles techniques nécessitant un apprentissage. Ces ateliers ne seront accessibles qu'en présence d'un intervenant (animateur ou autre).

Accompagnement de projet : L'animateur devra repérer, accompagner et aider les enfants dans leur projet.

Projet d'animateur : L'animateur peut proposer un projet aux enfants, ce dernier contient une notion de progression de l'enfant.

L'aménagement des espaces

Les animateurs/trices rendent chaque espace accueillant, agréable, propre et fonctionnel. Ils invitent les enfants à prendre soin de leur environnement avec bienveillance.

Ils aménagent des espaces d'activités autonomes permettant aux enfants d'utiliser du matériel librement, et leur donnant les moyens de développer leurs envies, leurs projets, leurs expérimentations.

Les animateurs/trices sont amenés à modifier les espaces en observant le comportement des enfants.

La posture de l'animateur/trice

Les missions de l'animateur/trice à l'accueil de loisirs sont de :

- **Faire équipe** : une organisation collective harmonieuse dépend de la capacité de chacun de faire sa part en allant dans le même sens que les autres.
- **Etre exemplaire** : l'enfant a une capacité exceptionnelle à modéliser tout ce qui l'entoure. Tout ce que nous faisons, nous lui apprenons, les bonnes choses comme les mauvaises.
- **Protéger** : l'animateur/trice assure la sécurité physique et morale de chaque enfant.
- **Guider** : l'animateur/trice met l'enfant en lien avec son environnement, il lui ouvre des pistes et le soutient dans ses explorations.
- **Observer** : l'animateur/trice observe activement pour pouvoir proposer des réponses adaptées aux situations rencontrées et aux aspirations non formulées des enfants.
- **Faire confiance** : l'éducation traditionnelle permet difficilement de se tromper, elle sanctionne l'erreur. Les conséquences sont l'intolérance, la mauvaise estime de soi, le manque d'autonomie et de persévérance face à la difficulté. Pour permettre aux enfants d'être fiers d'eux et de persévérer dans tout ce qu'ils entreprennent, l'animateur/trice valorise l'erreur.
- **Laisser faire** : pour s'épanouir, apprendre et être motivé, les enfants ont besoin d'être actifs et engagés dans ce qu'ils font. Il est nécessaire de leur permettre d'agir par eux même.
- **Soigner notre environnement** : l'environnement est le cadre direct dans lequel nous évoluons. Il doit être agréable, inspirant et susciter l'envie de faire des choses.

